

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : *Etudiant.e et ses environnements 2.1EE (FDS D)*

2026-2027

Code : S.SI.370.2544. F.24

Niveau : Module de base

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module ...

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☐ Ab1 ☒ Ab2 ☐ Ab3 ☒ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6

En favorisant la continuité des soins dans les équipes intra et interprofessionnelles (Ab2)

En procédant à une évaluation clinique systématique et rigoureuse de l'état physique et mental de la personne (Ab4)

En fondant ses interventions sur les résultats de la recherche les plus probants (Ab4)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☒ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☒ Bb4

En considérant les patient·es/client·es comme des partenaires (Bb1)

En adaptant la communication à la situation des patient·es/client·es (Bb4)

En utilisant les outils de communication partagés au sein des équipes interprofessionnelles (Bb4)

C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences ☒ Cb1 ☐ Cb2 ☐ Cb3 ☒ Cb4

En respectant les compétences de l'équipe intra et interprofessionnelle (Cb1)

En co-construisant le projet de soins interprofessionnel (interdisciplinaire) (Cb1 - Cb4)

D. Rôle de Leader : Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3 ☐ Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences ☐ Fb1 ☐ Fb2 ☒ Fb3 ☐ Fb4

En intégrant les savoirs expérientiels des patient·es/client·es et des collègues (Fb3)

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☐ Gb2 ☒ Gb3 ☐ Gb4

En adoptant une posture réflexive (Gb1)

En utilisant à bon escient les ressources humaines, financières et écologiques (Gb3)

Objectifs généraux d'apprentissage

La principale intention pédagogique de ce module est d'accompagner l'étudiant·e dans le développement de ses compétences infirmières. Apprentissages critiques :

- Enrichir son raisonnement clinique, afin de proposer des interventions et des surveillances individualisées, pertinentes et en adéquation avec les résultats de recherche les plus probants.
- Poursuivre son projet personnel de professionnalisation : chez l'employeur, durant le parcours de formation à HESAV, de formation pratique externe et de carrière.
- Identifier l'avancement du rôle d'étudiant à travers l'auto-évaluation du développement des compétences au niveau intermédiaire.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Les thématiques suivantes sont centrales et sont présentes à chaque année de formation. Elles constituent le fil rouge du module. Le contenu de chacune de ces thématiques évolue d'une année à l'autre pour s'adapter au niveau de formation et aux besoins des périodes de formation pratique.

Thématiques centrales :

- Le référentiel de compétences de l'infirmier·ère Bachelor
- Le projet de formation
- Les activités pédagogiques de préparation aux stages, ajustés aux contextes des stages à venir
- Les activités pédagogiques de mobilisation des ressources théoriques et cliniques en perspective des stages à venir
- Le bilan des compétences, le cahier de suivi des apprentissages
- Le projet de stage
- Les notions de base de pharmacologie et de calcul professionnel
- L'évaluation clinique infirmière, le raisonnement clinique, les habilités cliniques au service du jugement clinique et de la démarche de soins infirmière dans une vision unitaire transformative.

L'articulation avec les autres centrations du semestre est essentielle.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☒ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☐ Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--------------------------------|---|
| ☐ Ecrit sur table | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☒ Dossier | ☐ ECOS | ☒ Autre : Evaluation continue |
| ☐ | ☐ | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Le document suivant contient tous les niveaux du référentiel de compétences en Soins Infirmiers HES-SO, travaillé chaque semestre dans les modules de la centration Etudiant·e et ses environnements :

HES-SO, (2022). Plan d'études cadre 2022 Bachelor of Science HES-SO en Soins infirmiers.

9. Bibliographie principale

Ball, J., Bindler, R., Cohen, K., & Shaw, M. (2019). *Soins infirmiers en pédiatrie* (3^e éd.). Pearson ERPI.

Chinn, Sitzman, K., & Kramer, M. K. (2022). *Knowledge development in nursing: theory and process* (11^e éd.). Elsevier.

Deglin, J. H., Vallerand, A. H., Sanoski, C. A., & Laplante, H. (2020). *Guide des médicaments* (5^e éd.). Pearson ERPI.

Doyon, O., & Longpré, S. (Éds.). (2022). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique* (2^e éd.). Pearson ERPI.

Ladewig, P. A. W., London, M. L., & Davidson, M. R. (2019). *Soins infirmiers en périnatalité* (5^e éd.). Pearson ERPI.

Lavoie, P., Deschênes, M.-F., Richard, V., Pepin, J. I., Tanner, C. A., & Lasater, K. (2021). Traduction et adaptation d'un modèle du jugement clinique infirmier pour la recherche et la formation infirmière en contexte francophone. *Quality Advancement in Nursing Education - Avancées En Formation Infirmière*, 7(2). <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1272>

Morgan, K. I., & Townsend, M. C. (2022). *Psychiatrie et santé mentale* (3^e éd.). Pearson ERPI.

Voyer, P. (2020). *Soins infirmiers aux aînés en pertes d'autonomie* (3^e éd.). Pearson ERPI.

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Koffi Ayigah

Descriptif validé le 09.09.2026, par la doyenne Gora Da Rocha

